

## Les écoles rurales en Loire-Atlantique

L'enquête concernant les écoles rurales était prête en 2019... Crise sanitaire oblige, elle n'a été diffusée dans les secteurs qu'en 2022.  
Nous en retraçons les éléments de synthèse ci-après.

Faut-il rappeler dès l'abord l'attachement des DDEN à la pérennité et au bon fonctionnement de l'École Laïque en milieu rural, en Loire-Atlantique, dans le cadre du CDAL ?

Faut-il rappeler aussi que l'École Laïque avait disparu dans beaucoup de communes, de 1930 à 1960 ?

Et que, grâce à la mobilisation des organisations du CDAL, elle a réouvert dans 40 communes depuis 50 ans...

### Le milieu rural dans l'opinion publique

Depuis plusieurs décennies, des problèmes se sont successivement fait jour, signalés par les élus :

- Les conséquences de l'étalement urbain.
- Les déserts médicaux.
- La précarité énergétique et le pouvoir d'achat.
- Les carences dans le domaine de la mobilité.
- Le sentiment d'isolement.

### La ruralité en Loire-Atlantique

Dans les années 1950, le département était répertorié « département rural ».

Depuis trois décennies, au moins, il est considéré comme « attractif : en effet, en 40 ans, la population a augmenté de 50%.

Actuellement, sur 207 communes, 75 ont une population autour de 2000 habitants (recensement 2022). Dans la majorité d'entre elles, la population recensée est en progression (seules 13 communes ont un solde d'augmentation négatif, dont 8 au nord du département).

Nous ne sommes pas dans le cas de départements où les écoles rurales ferment ou se regroupent.

En 2019, le Conseil Départemental a programmé une aide de 150 M€ pour les communes de moins de 1000 habitants, notamment utilisés pour la rénovation des écoles  
Les problèmes énoncés ci-dessus y sont-ils pour autant vécus de façon moins aiguë ?  
A voir...

## **Synthèse des tendances dans les écoles rurales**

- Les effectifs suivent les courbes d'évolution générales (diminution des naissances)
- Le personnel enseignant est stable, sur plusieurs années.
- Les directeurs (trices) bénéficient de décharge, dans la majorité des écoles.
- Les installations et matériels sont jugés satisfaisants (y compris, les installations sportives) ainsi que la maintenance des locaux.
- La restauration est prise en charge par la commune ; elle est souvent souvent utilisée conjointement par les élèves de l'école publique et de l'école privée.
- Les carences en médecine scolaire (médecins surtout et local d'infirmierie).
- La tendance du retour à la semaine de 4 jours est majoritaire
- Les conditions du transport scolaire sont perfectibles.
- Le recrutement du personnel est problématique : AESH, animateurs(trices) périscolaires.
- L'école rurale est défavorisée dans le domaine culturel : éloignement des lieux et manifestations culturels, coût des transports.
- Les enseignants des écoles rurales se sentent éloignés de la hiérarchie et ignorés parfois de certaines institutions sociales, culturelles et sportives.